



**PROGRAMME D'ANIMATION
D'INITIATIVES DE CULTURE
SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET
INDUSTRIELLE EN NOUVELLE-AQUITAINE**

Règlement 2026

► La science pour tous, partout

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient la diffusion de la culture scientifique, au-travers de diverses actions pilotées par les quatre Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) du territoire et NACSTI, l'association qui les regroupe pour la conduite des actions mutualisées. *Le Programme d'animation d'initiatives de culture scientifique en Nouvelle-Aquitaine (PAI) est l'une de ces actions phares.*

L'objectif principal de ce programme est de permettre à des **structures** de développer des actions de Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) ou d'en intégrer dans leur programmation (que ce soit leur cœur de métier ou non), tout au long de l'année, **en proposant un accompagnement financier**. Souhaitant une **diffusion large et homogène** de la culture scientifique sur tout le territoire de Nouvelle-Aquitaine, vers **tous types de publics**, toutes les formes de médiation sont bienvenues dans ce programme.

La tenue de ce programme en 2026 est conditionnée au vote de la subvention par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en commission permanente. En l'absence de vote en faveur de l'édition 2026 du PAI, ce dernier ne pourra pas être déployé.

► Objectifs globaux de ce programme

- **Sensibiliser** le grand public à la culture scientifique, permettre à chacun de découvrir les sciences et techniques de son territoire, les métiers et les filières ;
- **Favoriser le partage** de savoirs et les échanges entre les scientifiques et les citoyens ;
- Permettre à tous les publics de **mieux s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques** et ainsi favoriser une participation active au débat public ;
- **Stimuler l'intérêt pour la science, la curiosité** à l'égard des carrières scientifiques et susciter des vocations, notamment chez les filles et les femmes
- Permettre aux acteurs de CSTI de **développer leur offre de médiation**
- Rendre **plus équitable et accessible** l'offre de culture scientifique dans le territoire Nouvelle-Aquitaine

► Thématiques 2026

Pour cette édition 2026, ce programme d'animation met à l'honneur **3 thématiques**

Thématique 1 – Santé

La santé est au cœur des grands enjeux contemporains. Elle ne se limite plus à la seule dimension biologique ou médicale, mais s'étend à l'ensemble des interactions entre les êtres humains, leur environnement, leurs modes de vie et leurs sociétés. Le concept de "Une seule santé" (One Health) rappelle ainsi les liens étroits entre la santé humaine, animale et environnementale. À cela s'ajoutent des dimensions essentielles comme la santé mentale, la santé sociale ou encore la santé des sols et des écosystèmes, toutes interdépendantes.

Dans un monde confronté à des défis tels que le changement climatique, la pollution, les inégalités sociales ou les transformations numériques, il devient crucial de favoriser la compréhension et l'appropriation collective de ces questions de santé. Tout ceci se traduit de différentes manières : chaque année en France, environ 40 000 décès prématurés sont attribuables aux particules fines¹, 13 millions de personnes présentent chaque année un trouble psychique², seulement 27 % des terres arables seraient jugées « en bonne santé »³

La médiation scientifique a ici un rôle déterminant à jouer : elle permet de rendre accessibles des savoirs complexes, de nourrir le débat public, de lutter contre la désinformation et de donner à chacun les moyens d'agir de façon éclairée autour de ces enjeux cruciaux.

Cette thématique vous invite à proposer des initiatives originales de diffusion, de dialogue ou de création autour des thématiques de santé. L'objectif est de stimuler la curiosité, d'encourager la réflexion critique et de favoriser une approche globale et partagée de la santé, dans toutes ses dimensions.

Thématique 2 – Numérique et esprit critique

Le numérique façonne profondément nos sociétés : il transforme nos manières de communiquer, d'apprendre, de travailler, de nous informer et même de penser. Réseaux sociaux, intelligence artificielle, algorithmes, données personnelles, réalité augmentée : ces technologies, omniprésentes, ouvrent des possibilités inédites mais soulèvent aussi de nouveaux défis.

Face à l'abondance d'informations, à la viralité des contenus et à la puissance des outils numériques, développer un esprit critique est devenu une compétence essentielle. Comprendre comment circulent les données, qui conçoit les algorithmes, comment se fabriquent les images et les récits numériques, c'est mieux saisir les mécanismes qui influencent nos opinions, nos comportements et nos choix collectifs.

En tant qu'acteurs de culture scientifique, nous avons un rôle majeur à jouer pour éclairer ces enjeux et donner à chacun les clés d'une pratique numérique éclairée, libre et responsable. Ensemble, explorons les savoirs techniques, sociologiques et éthiques, questionnons nos usages et animons le débat citoyen.

Cette thématique du PAI vous propose d'imaginer des actions de médiation innovantes autour du numérique et de l'esprit critique : expositions, ateliers, spectacles, podcasts, dispositifs interactifs, ou encore expériences participatives. L'objectif est de stimuler la curiosité, de favoriser la compréhension et de renforcer le pouvoir d'agir des citoyens dans un monde de plus en plus connecté.

Thématique 3 : CSTI Généraliste

¹ <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2025/asthme-accident-vasculaire-cerebral-diabete-quels-impacts-de-la-pollution-de-l-air-ambiant-sur-la-sante-et-quel-impact-economique>

² <https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/parlons-sante-mentale>

³ <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/qualite-des-sols-trois-quarts-des-terres-arables-francaises-sont-en-mauvaise-sante-2156276>

Afin de pouvoir accompagner toute structure souhaitant proposer de la CSTI, nous proposons un programme *généraliste*, non thématisé, malgré les priorités thématiques fixées. Ainsi, tous les domaines scientifiques et techniques peuvent être abordés. Ce programme vous invite à créer, consolider, diffuser plus largement une offre nouvelle ou existante et de faire état de la large palette d'acteurs de CSTI dont bénéficie la Nouvelle-Aquitaine. **Attention, les projets s'inscrivant dans cette thématique ne seront pas prioritaires.**

► Calendrier

- Lancement du programme le **10 novembre 2025**
- Réponses acceptées jusqu'au **15 janvier 2026 à 18h00 – AUCUN PROJET REÇU PASSÉ CE DELAI NE SERA EXAMINÉ.**
- Comité de sélection **les 3 et 4 février 2026**
- Retours du comité **la semaine du 9 février 2026**
- Clôture du programme au **31 décembre 2026**

► Répondre à l'appel à projet

Pour répondre à cet appel à projet, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne avant le 15 janvier 2026 à 18H00

ACCEDEZ AU FORMULAIRE

Les réponses à ce PAI se font via un formulaire en ligne sur la plateforme [FRAMAFORMS](#).
Nous vous invitons à préparer votre réponse sur papier libre avant de la soumettre via le formulaire.

Il vous sera possible d'enregistrer un brouillon de votre formulaire lors de votre soumission **seulement si vous avez auparavant créé un compte sur la plateforme et que vous êtes connecté-e lors de votre réponse**. Vous aurez alors accès au bouton « Enregistrer le brouillon » sur lequel il vous suffit de cliquer pour sauvegarder votre progression. Pour revenir plus tard et retrouver vos réponses, il vous suffira de retourner sur l'URL une fois connecté-e à votre compte FRAMAFORMS.

ATTENTION : Une fois que vous aurez soumis votre réponse définitive, vous ne pourrez pas revenir en arrière.

Suite au dépôt de votre projet, vous recevrez une copie de vos réponses dans un e-mail qui contiendra :

- Les informations en format texte brut dans le corps du mail ;
- Un lien FRAMAFORMS qui vous renverra vers votre récapitulatif, **que vous ne pourrez ouvrir seulement si vous disposez d'un compte et que vous étiez connecté-e lors de votre réponse**.

Si vous ne recevez pas le mail qui récapitule votre projet, c'est que ce dernier n'a pas été déposé ! Rapprochez-vous de votre coordinateur ou coordinatrice territorial-e.

Pour vous aider à préparer votre projet, voici les champs qui vous seront demandés dans le formulaire :

- Thème du PAI choisi
- Raison sociale de votre structure
- Adresse
- Code postal
- Ville
- Vos Prénom et NOM
- Votre fonction au sein de la structure
- Numéro de téléphone
- E-mail
- L'intitulé de votre projet
- Résumé synthétique de votre projet
- Description détaillée de votre projet
- Dates et lieux envisagés (dans le cadre d'une diffusion d'outil ou d'organisation d'événement)
- Les publics ciblés par le projet
- L'affluence attendue
- Calendrier de votre projet
- Les partenaires impliqués sur le projet
- Les référents scientifiques
- L'aide financière demandée, en euros hors taxe
- Un budget prévisionnel du projet sera à téléverser au format PDF
- Vous pourrez aussi joindre 3 documents complémentaires

Modalités et cadre d'intervention

Les actions accompagnées par ce programme devront être réalisées **entre la date de réception du courrier de labellisation et le 31 décembre 2026.**

Au vu de la demande chaque année de plus en plus importante, **tous les projets ne pourront pas être accompagnés**. Ainsi le comité de labellisation privilégiera les projets de médiation réunissant le plus grand nombre de critères exprimés ci-dessous.

Les projets déjà financés par la Direction Enseignement supérieur et Recherche du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine ou déjà financés par un dispositif SAPS des universités ne pourront pas être soutenus. Par ailleurs, les événements professionnels ne sont plus éligibles à un accompagnement financier.

Critères de sélection privilégiés :

- Le projet s'inscrit dans une des deux thématiques spécifiques ;
- L'action (ou les actions) sera diffusée sur un ou plusieurs territoires sur lequel/lesquels l'offre de CSTI est rare ;
- Le projet implique de nombreux partenaires ;
- Le projet propose une ou plusieurs actions de médiation originale et/ou met le participant dans une position d'acteur (manipulation, expérimentation, interaction) ;
- Le projet permet la mise en contact des publics avec une- ou plusieurs expert-e-s ;

- Le projet est déposé par une structure n'ayant jamais été accompagnée par le PAI auparavant ;
- Le projet peut être reprogrammé, transposé, transféré ;
- La structure répondante est basée en Nouvelle-Aquitaine ;
- Le projet propose une ouverture à différents publics ;
- Le projet **prend en compte des dimensions ADEI** (accessibilité, diversité, équité, inclusion)⁴.

Modalités règlementaires

- L'aide accordée aux projets ne pourra pas dépasser **4000€ HT**
- L'aide accordée ne pourra pas dépasser **75% du budget global du projet**
- L'aide accordée ne pourra concerner que des postes de dépenses **directement en lien avec la médiation** (Achat de matériel et RH, voir ci-dessous)
- Seul un projet peut être déposé par structure. Nous n'accompagnons pas deux fois le même projet dans une année. Deux structures partenaires, ne peuvent donc pas déposer le même projet.

Dépenses éligibles

- Les **frais de ressources humaines** liés à la conception, la coordination, l'animation, la diffusion de l'initiative ;
- Les **achats de matériel et prestations** directement en rapport avec la médiation (peuvent, par exemple, être pris en charge les frais de repas d'un-e intervenant-e mais pas un buffet servi aux participants à la fin d'une conférence)
- Le **bénévolat** pourra être valorisé dans votre budget à hauteur de **10% maximum du montant global du projet**.

Les projets sans référent-e scientifique ne sont pas éligibles.

Les référent-e-s scientifiques sont des expert-e-s du sujet abordé (ingénieurs, enseignants-chercheurs, etc.) – *vous pouvez vous rapprocher de la coordination territoriale si vous êtes à la recherche d'un référent-e*

Valorisation de l'initiative

En contrepartie de l'accompagnement, vous vous engagez à :

- Faire apparaître le **logo de la Région Nouvelle-Aquitaine** sur tout outil de communication en lien avec l'initiative et indiquer le soutien de la Région dans toutes vos communications ;
- Rédiger **une publication de valorisation** de votre projet sur la plateforme [Echosciences Nouvelle-Aquitaine](#) et y annoncer les dates des événements en lien avec le projet (s'ils sont ouverts à tous) ;
- À renseigner le questionnaire bilan qui vous sera transmis.
- Un bilan financier de l'action pourra vous être demandé.

⁴ Pour vous accompagner dans vos démarches d'inclusion des publics, retrouvez tous les outils développés dans le cadre du projet européen IMOVE : https://imoveproject.eu/?page_id=780&lang=fr

► Le Comité de sélection

Il sera composé de représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de NACSTI, de Cap Sciences, de l'Espace Mendès France, de Lacq Odyssée/Science Odyssée et de Récréasciences et :

- Mettra en lien les structures avec des **référents scientifiques** si le besoin s'en fait ressentir ;
- Veillera à la **pertinence et à la cohérence** des initiatives proposées ;
- Accompagnera au besoin à la **mise en réseau** des acteurs ;
- Veillera à ce que l'ensemble des projets accompagnés constitue une **programmation cohérente et homogène sur le territoire** ;
- Veillera à ce que la proposition **réponde aux enjeux et objectifs fixés par le programme**.

► Versement de l'aide financière

Les aides financières allouées dans le cadre de ce programme sont **attribuées sur facture** :

- Si vous souhaitez utiliser l'enveloppe attribuée pour prendre en charge des dépenses facturées par un prestataire, vous pouvez lui demander de **facturer directement NACSTI** (adresse de facturation : *NACSTI, Hangar 20 Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX*)
- Si vous faites l'avance des frais, **facturez NACSTI** à hauteur du montant dépensé, en joignant une copie de la (ou des) facture-s que vous avez payée-s.

Les factures sont à transmettre par e-mail à s.lahitete@nacsti.fr ou au coordinateur territorial (cf. contacts ci-après)

Sur les factures doivent apparaître les mentions suivantes :

- **L'objet de facturation** qui doit contenir **la thématique du programme dans lequel s'inscrit le projet et la structure** qui le porte ;
- La **date** de facturation ;
- Un **numéro** de facture ;
- **L'adresse** de facturation : NACSTI c/o Cap Sciences Hangar 20, Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX ;
- Si la structure qui facture n'est pas assujettie à la TVA, veillez à bien faire apparaître **la mention de TVA** ;
- Le numéro **SIRET** de la structure qui facture ;
- Les modalités et délais de paiement.

Les factures devront être accompagnées d'un **relevé d'identité bancaire. Seules les factures de dépenses éligibles seront prises en compte**

Contacts

Les coordinations se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans le dépôt de votre projet.

Coordination générale - NACSTI

Simon LAHITETE

s.lahitete@nacsti.fr

07 81 11 90 75

Cap Sciences (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne)

Françoise FOURNIE

f.fournie@cap-sciences.net

Ethan RYCKEBUSCH

e.ryckebusch@cap-sciences.net

Espace Mendès France (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)

Céline NAULEAU (Deux-Sèvres, Vienne) / Alice BAMAS (Charente-Maritime) / Paul BOUDAULT (Charente)

celine.nauleau@emf.ccsti.eu

alice.bamas@emf.ccsti.eu

paul.boudault@emf.ccsti.eu

Lacq Odyssée (Landes, Pyrénées-Atlantiques)

Séverine MARCQ (Pyrénées-Atlantiques)

severine.marcq@ccsti6440.org

Thomas KERAMPRAN (Landes)

thomas.kerampran@ccsti6440.org

Récréasciences (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)

Sélim ENNJIMI

s.ennjimi@recreasciences.com